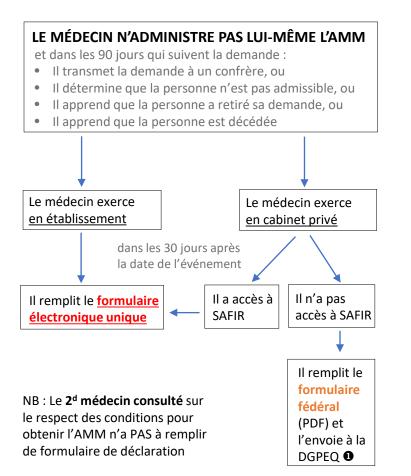
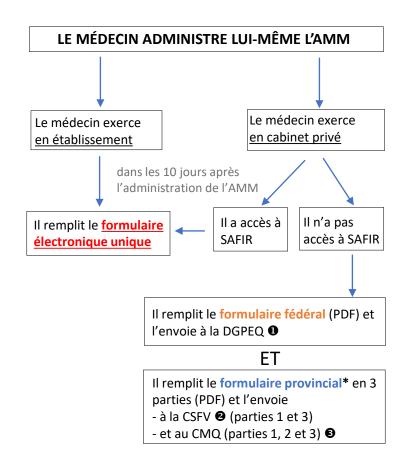
Déclaration d'une DEMANDE d'aide médicale à mourir (AMM)







Une copie du ou des formulaires doit être versée au dossier de la personne concernée

• DGPEQ = Direction générale de la planification, de l'évaluation et de la qualité Bureau du sous-ministre adjoint 1005, chemin Sainte-Foy Québec QC G1S 4N4

2 CSFV = Commission sur les soins de fin de vie 2535, boulevard Laurier, 5e étage Québec QC G1V 4M3

❸ CMQ = Collège des médecins du Québec À l'attention du secrétaire Bureau 3500, 1250, boulevard René-Lévesque O. Montréal QC H3B 0G2

^{*} Pour plus de détails, voir « Déclaration prov. - Résumé »